

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 88

Artikel: Avis industriels et commerciaux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249011>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

répandant de la poudre de pyrèthre ou en faisant des lavages des planchers et de parois avec une décoction de tabac ou une solution d'aloès (un gramme dans un litre d'eau). L'odeur de marc de café bouilli, de feuille d'absinthe et de lavande, chasse les fourmis des cuisines et des armoires.

Poignée de recettes

Propriété des feuilles de lierre. — Voici un procédé très simple et très sûr pour remettre à neuf les robes de drap ou de serge tachées, salies ou défraîchies et leur rendre leur apparence première.

Prenez environ vingt feuilles de lierre, de préférence des feuilles jeunes, bien vertes, lavez-les avec soin et placez-les dans un pot ou dans une terrine. Jetez dessus un demi litre d'eau bouillante, laissez tremper le tout pendant deux ou trois heures et vous aurez un liquide pour nettoyer vos robes.

On brosse bien les vêtements à remettre à neuf en dessus et en dessous et on enlève toutes les doublures ou les tresses en mauvais état. On les étend ensuite sur une table et on les éponge soigneusement avec de l'eau de lierre. Il faut tordre le vêtement et le faire sécher, il aura repris sa couleur première et paraîtra comme neuf.

On peut nettoyer par ce procédé la soie noire, mais il faut y apporter encore plus d'attention. Il faut l'éponger très légèrement, puis l'enrouler fortement sur un linge enveloppant un rouleau et la laisser sécher ainsi.

On peut remettre à neuf encore les rubans noirs défraîchis par l'usage en opérant comme pour la soie. Il faut avoir soin de ne pas repasser après la remise à neuf.

(Cosmos)

Nettoyage de l'argenterie. — On nettoie convenablement l'argenterie et les ustensiles de ménage argentés ou plaqués, lorsqu'ils ont été noircis par les acides, en les brossant avec une brosse douce, mouillée de la composition suivante :

Carbonate de soude 40 gr.
Vinaigre 10 —
Eau 1 litre

On rince ensuite les objets à grande eau, et on les fait sécher. Le séchage dans la sciure de bois fine est le meilleur procédé de dessiccation.

Nettoyage des fourrures. — On prend du son de seigle, on le met dans un pot de terre ou de fer, puis on fait chauffer jusqu'à ce que le pot soit assez chaud pour qu'on ne puisse le prendre avec les doigts.

A l'aide d'une cuillère, on répand le son chauffé sur la fourrure et on la frotte avec, puis on bat ou on brosse avec une brosse molle jusqu'à ce que toutes les parties du son soient enlevées.

La fourrure devient ainsi brillante ; il arrive même que la fourrure blanche devienne comme neuve.

Conservation des peaux d'animaux. — Un chimiste indique que l'on peut conserver

les peaux d'animaux et les préserver de la putréfaction, même lorsqu'elles sont déjà attaquées en appliquant sur elles, à la brosse, une couche d'acide pyroligneux qu'elles absorbent très rapidement. Le procédé est simple et mérite certainement d'être essayé.

Nettoyage de bijoux. — Les mettre à tremper un quart d'heure dans de l'alcool et les frotter ensuite avec une peau de chamois ; à défaut, avec l'envers d'une peau de gant.

Nettoyage des dorures, cadres de glaces, lambris, etc. — Epousseter soigneusement, passer légèrement un linge fin imbibé d'esprit-de-vin et laisser sécher à l'air. On préserve les dorures des mouches en passant une légère couche d'huile de laurier.

La chasse aux mouches. — On prend 170 grammes de colophane, cinq cuillerées d'huile de navette, une cuillerée de sucre pilé.

On fait fondre la colophane dans un vase vernissé et l'on y ajoute ensuite l'huile et le sucre ; après avoir bien incorporé le tout, on recouvre un ou plusieurs bâtons en bois, que l'on place aux fenêtres ou dans tout autre endroit ; toutes les mouches s'y attacheront en peu d'heures.

On peut aussi employer le moyen suivant : Mélanger du poivre noir pilé fin avec du miel délié, étendre ce mélange au moyen d'un pinceau sur du papier gris, faire sécher ce papier pendant plusieurs jours. Quand on veut l'employer, on n'a qu'à le mettre sur une assiette et à l'humecter d'eau sucrée. Les mouches y vont volontiers et y trouvent la mort en s'y engluant et en absorbant le poivre. Cette préparation très simple a le grand avantage de ne contenir aucun poison, ce qui peut prévenir bien des accidents.

Pour éviter les piqûres de mouches sur les ors, lustres, pendules, candélabres ou autres, il suffit de badigeonner ces objets avec une forte décoction d'oignons.

Nettoyage des bouteilles. — Les bouteilles ayant contenu des corps gras ou huileux seront nettoyées à la benzine ou mieux encore au manganate de potasse auquel on ajoute un peu d'esprit de sel. Le chlore qui se développe dissout les substances grasses. On rince ensuite à l'eau pure. Les bouteilles ayant contenu des substances résineuses seront nettoyées au borax ou à la potasse, puis rincées à l'esprit de vin. Il se forme souvent dans les carafes d'eau des dépôts calcaires sur le fond et contre les parois. Pour enlever ces dépôts, on n'a qu'à introduire dans la bouteille des coupures de pommes de terre crues, avec un peu d'eau et agiter fortement, puis on rince à l'eau fraîche. Les bouteilles ayant contenu des essences, seront lavées à la potasse et à l'eau.

Pour détruire les verrues. — Pendant huit jours on fait macérer deux écorces de citron dans 125 grammes de vinaigre concentré. Avec un pinceau trempé dans ce liquide, on badigeonne les verrues, matin et soir, et, au bout de quelques jours on les détache sans efforts.

Préserver de la rouille les instruments aratoires. — On préserve facilement de la rouille les charrues, pioches, pelles et autres outils en les recouvrant d'un enduit gras qui les met à l'abri de l'action de l'oxygène de l'air. On fond ensemble dans ce but 3 parties de lard et 1 partie de poix et l'on étend cette composition à l'aide d'une brosse ou d'un chiffon. Les objets les plus fins comme les plus grossiers, soit en acier, soit en fer, sont parfaitement préservés par ce moyen. On devrait toujours avoir cette composition sous la main et l'employer en particulier à l'approche de l'hiver, avant de mettre de côté les instruments.

Avis industriels et commerciaux

Attestation pour la rentrée en franchise de marchandises de provenance suisse. Dans le but de faciliter aux intéressés de l'industrie horlogère l'utilisation des déclarations pour le remboursement des droits de douane fédéraux, nous leur rappelons les numéros du tarif des douanes suisses qu'ils ont à indiquer.

Tarif d'usage *Désignation de la marchandise.*

- 223 Pièces détachées, ébauchées et ébauches de montres.
- 224 De pendules.
- 225 De boîtes à musique.
- 226 Horloges et pendules à poids.
- 227 Horloges et pendules à ressorts et leurs pièces détachées finies.
- 228 Autres horloges et pendules à ressorts et leurs pièces détachées finies.
- 229 Pièces à musique et leurs pièces détachées finies.
- 230 Montres en boîtes de nickel ou autres métaux, pédomètres.
- 231 Montres en boîtes d'argent.
- 232 Montres en boîtes d'or.
- 233 Chronographes, montres à répétition.
- 234 Mouvements finis.
- 235 Boîtes de nickel ou d'autres métaux communs.
- 236 Boîtes d'argent.
- 237 Boîtes d'or.
- 238 Autres pièces détachées finies.
- 236 Articles plaqués, dorés ou argentés au feu ou par galvanoplastie.
- 327 Orfèvrerie d'or et d'argent. Bijouterie vraie. Indiquer le poids et la valeur.

Indiquer aux n° 226 à 229, outre le poids net, la valeur.

Indiquer aux numéros 230 à 237 le nombre de pièces au lieu du poids net.

Commerce avec la France. — Les exportations de Suisse en France ont augmenté de 3,300,000 francs pendant le premier semestre 1899 par rapport à la période correspondante de 1898. En revanche, les importations de France en Suisse n'ont augmenté que de 250,000 francs. Les articles suisses dont l'exportation en France s'est le plus accrue sont : le fromage, l'horlogerie, le papier, la bijouterie, les cotonnades, etc.

Nouvelle exigence de la douane française. — Il résulte d'une circulaire d'un commissionnaire de Pontarlier communiquée à ses clients, qu'une décision récente de l'administration des douanes françaises stipule que les montres de poche partiellement dorées, soit : les couronnes, pendants, lunettes et écussons, qui ne porteraient pas à l'intérieur du fond l'insculpation *argent doré* seront taxées comme montres or.

Cette nouvelle exigence est en désaccord avec la note du tarif français formant la base de l'ar-

rangement commercial de 1895, qui dit :

Note A... Les boîtes en argent *entièrement* dorées et les boîtes en matière non précieuse *entièrement* dorées ou argentées, devront être traitées comme boîtes d'argent ou boîtes de matières non précieuses, si elles portent à l'intérieur du fond l'insculpation *argent doré* ou *métal doré*, ou *métal argenté*.

Comme on le voit, l'obligation des insculpations ci-dessus se rapporte aux boîtes *entièrement* dorées et non aux boîtes dont certaines parties (couronnes, pendants, lunettes, écussons) seraient dorées.

La question, soumise au Secrétariat général de la Chambre cantonale, a fait l'objet d'une réclamation officielle, dont nous communiquerons le résultat aux intéressés.

LETTE PATOISE

Dà la côte de mai.

En brindiant d'ivô in aimi, an prononce quéque fois ci mot latin *Tibi*, que veut dire : « Ai vote saintay ». C'était ço qu'in bon tchapelain de Fribo diay en sai servainté tos les còs que l'occasion se présentay de boire en sai saintay. In djo qu'in bon père capucin que fesay lai quète à velaïdge, dénay en lai tchapellenie. lai tieugenièr, qu'aivay tote confiaince en ci bon moine, i demaindè en l'absence de son maître, qu'étay allay déraïcenay enne véye boteille feu de deriè les faichennes, ce que signifiait ci mot *tibi* ? « Main poquoi vorin vo saivoy çoli, mai boenne Mayi-nne ! — Eh ! ç'a que tos les còs que le chire brindè d'ivô moi, ai me dit « *tibi* » — Main ! main ! ai n'a pe possibiè ! Comment ! ai vòs dit *tibi*, ai peu vòs seufri çoli ? Main, mai pòre dgen. *Tibi* ç'a lai pu peutte régeon qu'an poyeuche dire en enne dgen. Ai ne vòs réchepecte voire vote chire, s'ai vòs djàse dinche. *Tibi* ? çoli veut dire tot ço qu'ai y é de pu crouèye. Çoli veut dire : *putaine, garce, boyouse, chlampe, laïrnâsse*, quoi ! ço qu'ai y é de pu peut, et de pu vilain. — Ah ! ç'a dinche ? Aittente piè, tain qu'ai me le rediré ! »

Tchu soli, le tchapelain rentré dain lai tchaimbre d'ivô enne boègne véye boteille de Dézaley. Lai Mayianne feut invitay ai pare in vare, en récompense de son bon dénay. En brindiant, le tchapelain dié comme les âtres fois : *tibi*. Lai Mayanne se drasse furieuse côte son maître tot ébabi, ai pe iy dit sains maytchiè ses mots : « *Tibi* ton père ! *tibi* tai mère ! *tibi* tes fraïres ! *tibi* tes sœurs ! *tibi* tot tai bogre de chienne de rayce ! Paye me tot content mes gaidges, qu'i m'en veut allay feu de ci. Te n'é pe fâte de voidgeay enne tibi dainstai mègeon ! » Le père capucin ne se teniay pu de rire. Ai n'aivay pe crayu che bin réussi. El en feut po échepliquay à poère chapelain, que tchoyay des nues, ço qu'aivay poyu provoquay enne tâ oordaie de peuttès réjons. Tain lai tchose feut bie écheri, lai tieugenièr se sàvé tote capcusedainstai tieugenne, ai pe le capucin patchi sain lai revoi po iy bayiè enne imaidge.

Stu que n'à pe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 86 du *Pays du Dimanche* :

336. CHARADE.

Carrosse.

337. RÉBUS GRAPHIQUE.

P
G pour 606HTAIII

J'ai pour souper six saucisses achetées à Troyes.

338. ANAGRAMME.

Frêne. Enfer.

339. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

G R I L L A G E
L A T O N E
G E N È V E

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Etvariza à Porrentruy ; Charles Dentz à Porrentruy ; Alfred Marquis à Mervelier ; Une collectionneuse de cartes illustrées ; Appoline Froidevaux à Saignelégier ; Une fille de Bonfol ; M^{lle} Marie et Julie Broquet à Movelier ; Brune du Nord à Porrentruy.

344. CHARADE.

Si l'aigle en mon *second* a mis sa confiance,
Moi, j'ai placé la mienne au fond de mon *entier* ;
C'est ainsi qu'au public je cache avec *prudence*
Le mot qui fait ici l'objet de mon *premier*.

345. CONTRAIRES.

Les *Contraïres* des mots suivants formeront, par leurs initiales, un Proverbe de cinq mots :

Paisible. — Modestie. — Séparer. — Franchise. — Lâcheté. — Arrogance. — Vérité. — République. — Sensé. — Mort. — Dur. — Réussir. — Jour. — Professeur. — Reculer. — Pleurer. — Souvenir. — Félicité. — Ajouter.

346. MÉTAGRAMME.

Sur mes cinq pieds, je sors du four ;
Par quatre fois, ma tête étant changée,
Vous avez tout d'abord : Où Marphise est lo-
[gée ;
Ensuite un animal gracieux et léger ;
Puis, quand on gagne au jeu, ce qui sert à [marquer ;
Celui qui ne doit pas mesurer quand il donne,
Et qui doit ajouter bonne grâce à l'aumône.

347. MOT EN TRIANGLE.

Remplacer les X du triangle ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les définitions :

X X X X X X X 1. — Pierre précieuse.
X X X X X X 2. — Qui n'a aucune instruction.
X X X X X 3. — Instrument de salut.
X X X X 4. — Aux canards.
X X X 5. — Mesure métrique.
X X 6. — Négation.
X 7. — Domine thé.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 19 septembre.

Ça et là

D'après le *Figaro*, le « geste » auquel s'es abandonné M. de Christiani aurait produit une conséquence inattendue, mais étrange.

Il a donné au chapeau présidentiel une plus-value fantastique.

Au fond, M. de Christiani a frappé le « huit reflets » du chef de l'état, non pas, comme il l'a cru sans doute, avec un simple jone ou un vulgaire rotin, mais avec une baguette magique, susceptible de convertir instantanément un chapeau de soie en un gros, et un très gros lingot d'or.

En effet, à peine l'exploit de M. de Christiani fût-il connu en Amérique qu'un milliardaire yankee, désireux de posséder le chapeau désormais historique de M. Loubet, s'est mis en pressante instance pour l'acquérir, et il en a fait offrir le prix respectable de 2,720 dollars, environ 13,600 francs.

Le *Figaro* assure que l'anecdote est absolument authentique. Elle est, du reste, étant donné sa provenance, assez vraisemblable.

Inutile d'ajouter que le marché a été outrageusement repoussé par l'Elysée. On n'y a même pas répondu. Mais convenons que voilà un joli trait de snobisme anglo-saxon !

L'or américain décidément ne doute de rien, mais cette petite histoire démontre que tout ne lui est pas permis.

C'est égal, 13,600 francs pour un haut de forme détérioré, c'est un beau denier. Jamais le couvre-chef de bataille de Napoléon lui-même n'a atteint ni seulement approché ce prix-là.

... Et cependant ! ..

Album d'un penseur. — Ce qui montre à quel point le métier de fonctionnaire oblige un homme à demeurer à plat ventre, c'est que l'on dit, lorsqu'il est révoqué, qu'il est *relevé* de ses fonctions.

Publications officielles.

Le concours du petit bétail aura lieu mercredi le 4 octobre à Porrentruy, le jeudi 5 à Delémont et le vendredi 6 à Tavannes, à 9 h. du matin.

Convocations d'assemblées.

Charmoille-Asuel. — Le 10 à 3 h. pour renouveler les autorités.

Courrendlin. — Assemblée bourgeoise le 10 à 4 h. pour décider si l'on conservera l'assistance, s'occuper de la *Marnière*.

Glovelier. — Le 18 à 2 h. 1/2 pour voter le règlement d'assistance.

Rossemaison. — Le 17 à 1 h. pour nommer un conseiller et adopter les règlements d'assistance.

Cote de l'argent

du 6 septembre 1899

Argent fin en grenailles. fr. 105. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.